



Pascale

La maladie qui s'attaque à Pascale s'appelle : infarctus des yeux et décollement totale de la rétine. Afin de continuer à vivre au quotidien le mieux possible et en autonomie, elle doit changer ses verres de lunette tous les 6 mois. Chaque verre coûte 690€ et la prise en charge de la SS est de 9 centimes. Alors je choisis d'activer la solidarité !

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/jTO8lBvU>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Françoise NALIATO-PEREZ